

## COMMUNE D'ÉANCÉ

### Registre des délibérations 1926-1945 (extraits)

#### **9 juin 1926** (p. 1)

-Lecture d'une note de M. l'Inspecteur de l'assistance publique demandant la radiation de la liste d'assistance aux familles nombreuses de 3 ménages. Refus attendu qu'ils ne sont pas imposés à l'impôt sur le revenu.

#### **29 août 1926** (p. 2)

-Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire au sujet de la demande de concession par l'Etat à la société de Distribution d'électricité de l'ouest d'une distribution d'énergie électrique aux services publics, donne son adhésion au projet de concession envisagé qui hâtera la réalisation de l'électrification rurale de la commune.

#### **21 novembre 1926** (p. 3, 4)

-Liste de proposition de répartiteurs pour 1927. *Titulaires* : Louis Valais au Châtelier, Louis Colas au Breil, Victor Demé, Julien Bazin à la Guérivais, Auguste Maussion à la Radumerie, Louis Roulin à la Haie Jolive. *Non domiciliés dans la commune* : Joseph Vallais à Martigné-Ferchaud, Pierre Roulin à Martigné-Ferchaud, François Duclos à Martigné-Ferchaud, Jean Laurent à Villepôt. *Suppléants* : Alexis Boucault à la Baumerie, Jean Marie Vengeant à la Sagourais, Eugène Maussion au Hec, Pierre Couanne à la Thioulais, Julien Tessier à la Radumerie, Constant Houssais au Mottay. *Non domiciliés dans la commune* : Pierre Jolys à Martigné-Ferchaud, Louis Vengeant à Senonnes, Emile Richard à Martigné-Ferchaud, Henri Maillard à Pouancé.

-Commission pour la révision de la liste électorale : Auguste Roulin, Augustin Boulet, Auguste Bannetel.

-Liste des personnes admises en cas de maladie à l'assistance médicale gratuite en 1927 : 38.

#### **5 juin 1927** (p. 4)

-Le Conseil décide de créer une caisse des écoles publiques et d'en soumettre les statuts à l'approbation de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

#### **5 février 1928** (p. 4, 5)

-Communication d'une assignation devant le tribunal civil par M. Minier en garantie de l'action dirigée contre lui au sujet du chemin du Mottay. Les experts nommés par le tribunal ont déclaré que le chemin n'est pas impraticable mais que les branches doivent être élaguées et les fossés curés. La commune décide de mettre en demeure les voisins d'élaguer leurs branches et de faire le nécessaire pour l'écoulement de l'eau. Elle décide se défendre contre Minier et de n'avoir pas à le garantir puisque les experts ont déclaré le chemin praticable. Il n'aura donc qu'à se servir du chemin quand bon lui semblera. La commune décide de voter une somme de 100 F pour défendre ses droits.

-Considérant que les travaux de réfection de la façade de l'école des garçons est de toute urgence. Considérant d'autre part les propositions faites par M. Chantebel, maçon à Martigné-Ferchaud. Le Conseil donne tout pouvoir pour traiter avec M. Louis Chantebel pour la somme de 3 874 F 60.

**9 décembre 1928** à 2 heures du soir (p. 5, 6)

-Procès-verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un maire et d'un adjoint.  
Présents : Louis Valais, adjoint ; Julien Poulain, François Jolys, Auguste Bannetel, Julien Bazin, Armand Roulin, Joseph Soulas, Augustin Boulet, Alphonse Théaudière et Louis Hunault, Ferdinand Laîné, René Morin. Maire : Louis Valais (8 voix). Adjoint : Alphonse Théaudière (7 voix).

**24 février 1929** (p. 7)

-Communication d'une demande l'agent voyer pour que le cantonnier Jean-Baptiste Martin à Eancé soit assimilé au traitement des cantonniers des chemins de grande communication. Acceptation de la demande du cantonnier Martin.

**19 mai 1929** (p. 8, 9)

-Procès-verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un maire et d'un adjoint. Les membres du Conseil proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote se sont réunis. Présents : Louis Valais, Julien Poulain, François Jolys, Julien Bazin, Armand Roulin, Alphonse Théaudière, Ferdinand Laîné, René Morin et Eugène Maussion, Henri Morel, François Saliot. Absent excusé : Augustin Boulet. Maire : Louis Valais (10 voix). Adjoint : Alphonse Théaudière (10 voix).

-Election deux délégués au Bureau de bienfaisance : Eugène Bigot, desservant (11 voix), Armand Roulin (10 voix).

**12 juin 1929** (p. 10, 11)

-Chemins vicinaux.

**2 mars 1930** (p. 12)

-Liste de proposition de répartiteurs pour 1930. *Titulaires* : Jean Hamard à la Poissonnière, Julien Bazin à la Guérvais, Jean Marie Desmottes au Sauzay, Alexandre Tabouret à Vauvert, Jean Marie Vengeant à la Sagourais, Hyppolite Lanoë à la Guéroulais. *Titulaires hors commune* : Hyacinthe Hunault à Martigné-Ferchaud, François Planchenault à Martigné-Ferchaud, François Mallier à Martigné-Ferchaud, Pierre Roulin à Martigné-Ferchaud. *Suppléants domiciliés dans la commune* : Joseph Chauveau à la Roussière, Pierre Noury (père) au Plinbois, Mathurin Vallais à la Hervaudière, Julien Tessier à la Radumerie, Auguste Montharoul à la Morinais, François Salliot au Gravier. *Suppléants non domiciliés dans la commune* : M. Ricoult, Armand Charron à Chelun, Emile Richard à Martigné-Ferchaud, Jean Marie Laurent à Villepôt.

**13 avril 1930** à 9 heures du matin (p. 13)

-Délégué pour la révision des listes électorales : François Jolys.

**18 mai 1930** à 9 heures du matin (p. 13, 14)

-Communication d'une assignation de M. l'huissier faite par M. Minier.

-Avis favorable à la demande des foires de Pouancé le premier jeudi de chaque mois des foires qui se tiennent dans cette commune le premier mardi de chaque mois à l'exception de celle de la mi-carême, de la Saint-Jean, de la Saint-Martin qui auraient lieu respectivement le jour de la mi-carême, le 24 juin et le deuxième jour de novembre.

**16 juin 1930** (p. 14 à 16)

-Comptes et Budget.

**17 juin 1930** (p. 16)

-Vote pour 1931 : Remplacement de 3 journées de prestation individuelle et 3 journées de prestation d'animaux et véhicules par des centimes additionnels aux quatre contributions directes à titre de taxe vicinale.

**28 septembre 1930** à 8 heures 30 minutes du matin (p. 16, 17)

-Il est donné connaissance au Conseil d'une demande faite par M. et Mme Hérel, instituteurs, demandant le changement des élèves de l'école des garçons à l'école des filles et vice versa. Ils donnent comme motif de leur demande que les appartements de l'école des garçons étant beaucoup plus convenables et surtout pour Mme Hérel qui a un bébé de quelques mois qu'elle allaite. Le Conseil accepte le dit changement et décide les aménagements à faire aux cabinets.

**28 décembre 1930** à 8 heures du matin (p. 17, 18)

-Comptes et emprunts.

**22 février 1931** à 8 heures du matin (p. 18, 19)

-Communication d'une lettre de M. Denot, propriétaire au Mottay en cette commune revenant de la Préfecture par laquelle il demande la construction d'une route sur le chemin du Mottay. Rejet de la demande.

**12 avril 1931** à 8 heures du matin (p. 19)

-Liste de proposition de répartiteurs pour 1931. *Titulaires* : Louis Hunault à la Grée, Joseph Chauveau, Emmanuel Saligot à la Cadonais, Pierre Leray à la Thioulais, René Robert à la Bertrie. *Titulaires hors commune* : Pierre Roulin à la Poulrière, Joseph Brizard à Martigné-Ferchaud, Hyacinthe Hunault à Martigné-Ferchaud, François Planchenault à Martigné-Ferchaud. *Suppléants* : Pierre Bouvry à la Poissonnière, Jean Marie Vengeant à la Sagourais, Armand Duclos au Bourg, Emile Valotaire à Bodin, Emile Malaunais à la Gandonnais, Pierre Gérard à la Roussière. *Suppléants non domiciliés dans la commune* : Henri Maillard à Senonnes, M. Ricoult, Louis Vengeant à Saint-Aignan-sur-Roë, Emile Richard à Martigné-Ferchaud.

**26 juillet 1931** à 8 heures du matin (p. 20, 21)

-Conseil appelé à délibérer sur la question de savoir s'il y a lieu de mettre à l'étude un projet de construction de chemins ruraux ordinaires dans les conditions prévues par le Conseil général dans sa

session de mai 1931. Décide que oui avec ordre de priorité : 1. Chemin rural ordinaire du Bois Déré au Pont d'Ivay desservant les villages du Bois Déré et la Sagourais reliant les routes d'Eancé à Villepôt à celles d'Eancé à Martigné-Ferchaud, longueur 2 km 500.

-Vote pour payer les intérêts de l'électrification en 1932.

**19 octobre 1931** à 8 heures du matin (p. 21, 22)

-Le pont de Bodin situé sur le chemin communal de Bodin a besoin de réparations urgentes suite aux éboulements récents dus aux intempéries depuis deux ans. Dépose du tablier 180 F, rejointoiment des culées et des piles 732 F, confection du tablier en béton armé 3 200 F, remblaiement sur le tablier en pierres de route 500 F...

**20 octobre 1931** (p. 23)

-Maire autorisé à passer le marché pour réparation du pont de Bodin avec M. Chabot, entrepreneur à Villepôt pour la somme de 6 000 F.

**20 décembre 1931** à 8 heures du matin (p. 22)

-Il aurait lieu d'augmenter la taxe sur les chiens en 1932. Le Conseil porte la taxe pour les chiens de première catégorie à 10 F et ceux de la deuxième à 5 F.

**24 janvier 1932** (p. 24)

-Pétition émanant de divers propriétaires tendant à obtenir la construction comme chemin vicinal ordinaire d'un chemin partant du chemin de grande communication n° 95 et aboutissant à La Rouaudière et passant par le village du Mottay. Le Conseil décide : 1. D'une façon ferme et définitive de ne poursuivre pour le moment que la construction du chemin allant du Bois d'Eré au Pont d'Yvay et rejette la pétition formée pour la construction du chemin du Mottay. 2. De réserver la prise en considération éventuelle de la construction du chemin du Mottay qu'à l'achèvement du chemin rural du Bois d'Eré

**20 mars 1932** à 14 heures (p. 24, 25)

-Liste de proposition de répartiteurs pour 1932. *Titulaires* : Henri Morel au Bourg, Jean-Baptiste Houssais, Théophile Subiry à Villeneuve, Constant Houssais au Mottay, Jean Tessier à la Sillardière, Emile Valotaire à Bodin. *Suppléants* : Julien Gasnier au Hec, Auguste Sollier au Bourg, Olive Houssais à la Poissonnière, Alexis Boucault à la Baumerie, Julien Tessier à la Radumerie, Ferdinand Laîné à la Voitonnais. *Répartiteurs étrangers* : Pierre Roulin à la Poultière, Hyacinthe Hunault au Chêne, Jean Laurent à Villepôt, Jean Marie Vengeant à Saint-Aignan-sur-Roë. *Suppléants* : Louis Vengeant à Senonnes, Louis Dutertre à Martigné, Henri Maillard à Senonnes, Pierre Jolys à Martigné.

-M. Eugène Bigot, recteur d'Eancé, membre du Bureau de bienfaisance de la commune d'Eancé comme délégué du Conseil municipal, a quitté la commune le 11 février dernier et qu'en conséquence il y a lieu de pourvoir à son remplacement. A l'unanimité le Conseil M. Henri Loison, desservant, pour le remplacer.

**10 mai 1932** à 9 heures (p. 25)

-Nomination délégués en vue de l'élection de deux sénateurs : MM. Valais et Jolys, titulaires et M. Théaudière, suppléant.

**7 août 1932** à 9 heures (p. 26, 27)

-La commune a été comprise, sous le n° 134, dans le nouveau programme d'accélération de la construction des chemins ruraux ordinaires, adopté par le Conseil général en mai 1932. Choix de celui du Bois Déré. Le Conseil demande au Département une avance 220 000 F au taux réduit remboursable en 25 années.

**31 août 1932** à 10 heures (p. 27)

-Lecture d'une délibération du Comité du syndicat de Martigné-Ferchaud en date du 27 août 1932 relative à l'approbation des pièces de concession de la distribution d'énergie électrique sur le territoire des communes du syndicat. Accepté.

-Le Maire expose au Conseil que l'état des chemins ruraux laisse beaucoup à désirer et occasionne de la part des usagers des plaintes nombreuses. Il rappelle que la reconstruction du pont de Bodin a épuisé les ressources de la commune. Le Conseil, vu l'exposé ci-dessus et considérant le bon état des chemins vicinaux ordinaires et leur bon approvisionnement, demande l'autorisation de prélever sur les ressources principales une somme aussi élevée que possible.

**11 septembre 1932** à 9 heures (p. 28 à 30)

-Elections sénatoriales du 16 octobre 1932. 8 présents. Election délégués : Alphonse Théaudière (8 voix), Louis Valais (5 voix). Suppléant : Armand Roulin (5 voix).

-Deux membres pour la révision de la liste électorale de la Chambre de commerce : Armand Roulin et François Jolys.

**10 octobre 1932** (p. 30)

-Devis Eugène Chabot pour le pont de Bodin, accepté.

**5 décembre 1932** à 10 heures (p. 30, 31)

-Avis favorable sur les résultats de l'enquête et les projets de travaux et le vote des ressources (chemin Bois Déré).

-Approbation du marché passé entre M. Blemus et M. l'Ingénieur du service vicinal.

**8 janvier 1933** (p. 31, 32)

-Demande à bénéficier de l'assistance aux vieillards pour 2 personnes. Acceptation pour l'une et refus pour l'autre.

**2 mars 1933** (p. 32, 33)

-Le procès intenté à la commune par le sieur Jean-Baptiste Minier du Mottay étant terminés, les honoraires de l'avocat de la Cour d'appel s'élèvent à 800 F et les frais généraux à 100 F.

-Demande internement aux aliénés d'une personne aux frais du Département. Accepté.

-Deux demandes d'électrification, la première émanant de M. Hunault et plusieurs de ses voisins pour la construction d'un transformateur et lignes à basse tension susceptibles d'électrifier les écarts qu'ils habitent ; la deuxième émanant de MM. Pierre Duclos, Emile Malaunais et de Pierre Geslin demandant que soit poussé du transformateur jusqu'à la Gandonnais la ligne à basse tension susceptible d'électrifier le village de la Gandonnais. Le Conseil décide de remettre à une date ultérieure sa décision pour prendre les avis du Génie rural.

**9 avril 1933** (p. 33)

-Liste de proposition de répartiteurs pour 1933. *Titulaires* : François Jolys, Louis Legros, Constant Houssais, Louis Roulin, Emile Valotaire, Eugène Beurrier. *Suppléants* : Pierre Noury du Plinbois, Alexis Boucault, Jean Marie Desmottes, Jean-Baptiste Boucault, Louis Lanoë, Eugène Maussion. *Etrangers* : Hyacinthe Hunault, François Mallier, Hyacinthe Geffray, Henri Maillard. *Suppléants* : Auguste Ballu, Pierre Jolys, Emile Richard, Paul Daussy.

**28 mai 1933** (p. 34, 35)

-Lettre en date du 21 mars 1933 de l'Association diocésaine de Rennes réclamant l'exécution des charges pieuses dont sont grevées les fondations pieuses qui ont été dévolues par la loi de séparation à la commune d'Eancé, savoir : Fondation Constant Boucault suivant testament olographe du 17 juin 1761 consistant dans les champs du Jaunay et celui de la Martinerie, cadastrés n° 262, 72 ares et n° 417, 34 ares 60 dont les revenus doivent être employés à perpétuité à l'entretien de l'église d'Eancé (champ loué à M. Roulin pour la somme de 185 F). L'Association diocésaine réclame l'attribution de ces legs étant régulièrement qualifiée pour les recevoir comme l'a reconnu le Conseil d'Etat et la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 10 novembre 1927 pour en exécuter les charges pieuses. Avis unanimes pour remettre ces biens à l'Association diocésaine.

-Election deux membres pour la formation de la liste annuelle du jury pour 1934 : Auguste Bannetel, cordonnier au Bourg, Pierre Noury père, propriétaire au Plin-bois.

**20 août 1933** à 9 heures 30 (p. 35)

-Liste d'assistance médicale aux vieillards, infirmes et incurables : maintien des bénéficiaires déjà inscrits.

-Demande du Conseil municipal de Renazé demandant à changer la foire annuelle du 2 juin pour la fixer au premier vendredi de ce même mois. Avis favorable.

**22 octobre 1933** (p. 36)

-Lecture d'une circulaire préfectorale demandant la nomination d'un artisan maître et d'un artisan compagnon pour la formation de la première liste électorale aux Chambres des métiers : Joseph Crosnier, maréchal au Bourg, Auguste Bannetel, cordonnier au bourg.

-Projet d'achat de pompe à incendie.

**19 novembre 1933** (p. 36, 37)

-Demande d'assistance d'une veuve, refus au motif qu'elle est propriétaire d'une petite closerie.

-Admission d'une famille à l'assistance médicale gratuite.

-Nomination d'une commission pour l'inspection des chemins ruraux à l'effet de subventionner les travaux effectués, sont nommés : MM. Valais, maire, Théaudière, Morel, Pierre Leray père, Auguste Roulin.

-Maire autorisé à conclure l'achat de la pompe à incendie de Châteaubriant pour la somme de 1 200 F.

**11 décembre 1933** à 9 heures (p. 37, 38)

-Une admission au bénéfice de l'assistance aux femmes en couches.

**4 janvier 1934** à 9 heures (p. 38, 39)

[Louis Valais, Alphonse Théaudière, François Salliot, François Jolys, Armand Roulin, Ferdinand Laîné, Henri Morel, Julien Bazin, Eugène Maussion, Auguste Solier, Alexandre Tabouret, Jean Chantebel]

-La commune d'Eancé étant autorisée à construire le chemin rural n° 1 reconnu d'utilité publique dans la partie comprise entre le CC n) 53 et le GC n° 95 pour une longueur de 1 890 m, il y a lieu de demander à M. le Préfet l'autorisation de procéder à l'adjudication pour la construction du dit chemin.

-Financement, emprunt et subventions.

**22 avril 1934** à 8 heures 30 (p. 40 à 45)

-L'adjudication du chemin rural n° 1 a lieu le 10 mars 1934. M. Coupaux, entrepreneur à Amanlis, ayant été déclaré adjudicataire avec un rabais de 37 %, il en résulte que le montant des travaux est de 75 438 F. Sommes à valoir pour imprévision et cylindrage : 12 845 F soit un total de 87 283 F auquel il y a lieu d'ajouter 4 874 F pour honoraires soit un total de 92 157 F. La part du Département sera donc de 64 510 F, celle de la commune 27 647 F auquel il y a lieu d'ajouter la vente des terrains 4 166 F. Total 31 813 F. La précédente délibération prise le 4 janvier 1934 indiquant comme établissement prêteur le Crédit Foncier de France à Paris au taux de 6,35. La caisse des Dépôts et consignations présente un taux de 6 %. Le remboursement d'emprunt s'effectuera en trente années à partir de 1935.

-Le Maire propose ensuite au Conseil municipal la nomination d'un secrétaire de mairie en remplacement de M. Jolys décédé, le Conseil nomme à l'unanimité M. François Jolys demeurant chez son père à la Métairie-Neuve pour remplir cette fonction.

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

-Désignation de nouveaux répartiteurs pour 1934-1935. *Titulaires* : Auguste Roulin, Mathurin Valais, Etienne Chantebel, Olive Houssais, Pierre Leray père, Jean Tessier. *Suppléants* : René Robert, Joseph Buffet, Eugène Beurrier, Marcel Colas, Félix Briantais, Henri Feuvrie. *Non domiciliés dans la commune* : Pierre Roulin, Emile Richard, Louis Dutertre à Martigné-Ferchaud et Auguste Ballu de

Senonnes. *Suppléants* : Eugène Chabot à Villepôt, M. Agnès à Saint-Cloud, Louis Salliot à Rennes, Pierre Jolys à Martigné-Ferchaud.

**30 mai 1934** à 8 heures (p. 45)

-Acceptation du marché passé entre M. Lejeune, ingénieur des T.P. et M. Téhel, entrepreneur à Eancé : En vue d'assurer le bon entretien des chemins vicinaux ordinaires de la commune d'Eancé pendant l'année 1934, nous avons passé le marché de gré à gré avec M. Téhel entrepreneur domicilié à Eancé. La pierre est prévue de la carrière des Haies-Morinaiis située dans la commune même qui ne peut être concurrencée par aucune autre carrière des environs. Anciennement exploitée par nous, elle fournit de très bons matériaux. Le montant de la dépense est de 15 000 F.

**15 juin 1934** à 8 heures 30 (p. 46)

-Le Maire donne connaissance des actes établis en vue d'acquérir les terrains nécessaires à l'ouverture du chemin rural n° 1.

**20 juillet 1934** à 8 heures (p. 47, 48)

-Utilité pour la commune de la création d'un service de secours contre l'incendie : Considérant que la commune dont la population est de 747 habitants répartis dans 35 hameaux principaux possède une pompe à incendie et le matériel de service nécessaire ; qu'il importe pour en assurer l'utile emploi d'organiser un corps de sapeurs pompiers, le Conseil : 1. Demande que le corps soit formé de 14 hommes. 2. S'engage au nom de la commune à subvenir au moins pendant 15 ans aux dépenses énumérées à l'article 32 du décret du 13 août 1925. 3. Il sera pourvu à la dépense aux moyens prévus des crédits au budget. 4. Les sapeurs pompiers jouiront des avantages et des indemnités (remboursement des prestations, indemnité de manœuvre de 2 F par homme présent, indemnité d'incendie de 3 F par heure avec un maximum de 8 heures par jour). 5. Le Conseil nomme pour faire partie de la commission chargée d'examiner les demandes d'admission dans le corps et d'arrêter définitivement les contrôles : MM. Théaudière et Chantebel, tous deux conseillers municipaux.

**4 novembre 1934** à 8 heures (p. 48 à 50)

-Le Maire a été saisi de plusieurs demandes d'achats de terrains communaux et qu'en conséquence il a fait expertiser les parcelles que la commune pourrait être ainsi appelée à aliéner. Ces demandes émanant : 1. De M. Emile Malaunais (section B). 2. De M. Pierre Geslin (section A).

-Une admission au bénéfice de l'assistance de femmes en couches.

-Bail du presbytère. Loyer de 50 F.

**9 décembre 1934** à 8 heures  $\frac{1}{4}$  (p. 51, 52)

-Désignation de nouveaux répartiteurs pour 1935-1936. *Titulaires* : Etienne Chantebel, Jean Tessier, Pierre Leray père et fils, Armand Duclos, René Gastineau, Victor Esnault. *Non domiciliés dans la commune* : Hyacinthe Geffray à Martigné-Ferchaud, Pierre Jolys épicier à Martigné-Ferchaud, Vengeant à Saint-Aignan-sur-Roë, Auguste Ballu à Senonnes. *Suppléants* : Jean Marie Desmottes, Jean Marie Vengeant, Henri Feuvry, Pierre Poulain, Auguste André, Pierre Gérard. *Non domiciliés*



*dans la commune* : Louis Salliot à Rennes, Henri Maillard à Senonnes, Louis Hervouin à La Guerche, Emile Richard à Martigné-Ferchaud.

-Nomination d'un délégué du Conseil pour la révision de la liste électorale ainsi que de deux autres délégués du Conseil pour le jugement des réclamations : MM. François Salliot, Alphonse Théaudière, Jean Chantebel.

-Le Maire propose de trouver un remplaçant pour l'inspection des viandes, M. Louis Jolys occupant ce poste précédemment étant décédé. A l'unanimité le Conseil désigne M. Sollier commerçant au bourg qui accepte de remplir cette fonction.

-Avis favorable pour une demande d'assistance aux vieillards.

**30 décembre 1934** à 8 heures (p. 52 à 55)

-Demande d'achat de terrains communaux par MM. Geslin et Malaunais, 0 F 25 le m<sup>2</sup>. Réclamations de MM. Morin et Hunault pour le terrain demandé par M. Malaunais, M. Hunault parle de « délit d'usurpation favorisée ». Sous réserve de l'autorisation préfectorale, le Conseil accepte la cession.

-Plusieurs demandes d'assistance.

**17 février 1935** à 8 heures du matin (p. 56)

-Plusieurs demandes d'assistance, avis favorable sauf une.

**31 mars 1935** à 8 heures (p. 56)

-Délégué pour la révision de la liste électorale aux Chambres d'agriculture : Eugène Maussion.

**21 avril 1935** à 14 heures (p. 57)

-Election deux membres à proposer pour la constitution du Jury : Pierre Poulain, rentier au Bourg : Louis Hunault, propriétaire à la Grée.

-Proposition de Poste rurale. Le Conseil repousse la demande et émet le vœu que soit faite une levée pour permettre au courrier de partir aux trains du soir à Martigné-Ferchaud.

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

-Demande d'assistance médicale gratuite. Demande repoussée.

**19 mai 1935** à 9 heures (p. 58 à 60)

-Procès-verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un maire et d'un adjoint. Suite aux opérations du 5 et 12 mai 1935. Présents : François Salliot, François Jolys, Ferdinand Laîné, Alexandre Tabouret, Julien Bazin, Armand Roulin, Louis Valais, Alexis Boucault, Auguste Sollier, Jean Chantebel, Auguste Montharoul, Louis Hunault. Maire : Louis Valais (9 voix). Adjoint : Julien Bazin (8 voix).

-Election de deux délégués au Bureau de bienfaisance : Henri Loison, desservant (12 voix), Armand Roulin (11 voix).

**13 juillet 1935** (p. 60 à 64)

-Les comptes.

-Une demande d'assistance aux vieillards. Avis favorable. Deux demandes d'assistance médicales gratuites, reportées en fin d'année.

-Nomination d'une commission de statistiques agricoles : MM. Pierre Duclos et Jean-Baptiste Minier sont désignés pour en faire partie. Et commission des chemins ruraux : François Salliot, Auguste Montharoul (conseillers), Pierre Leray, Louis Legros, Jean Suhard sont désignés pour en faire partie. Commission des bâtiments communaux, sont désignés : MM. Hunault, Laîné, Boucault, Bazin, Valais. Sont désignés pour faire partie des Conseils de discipline des employés communaux : M. Valais, maire, M. Bazin, adjoint.

-Lettre préfectorale relative au changement de date de la foire de Senonnes. Avis favorable pour un changement de date.

-Demande du Chef de corps des sapeurs pompiers communaux qui demande l'habillement pour les pompiers. Demande repoussée par 8 voix contre 3.

-Taxe vicinale.

**11 août 1935** à 8 heures et demie du matin (p. 64)

-Acceptation du marché passé entre M. l'Ingénieur du service vicinal et M. Téhel entrepreneur à Eancé pour l'entretien des C.V.O. de la commune d'Eancé.

-M. le Maire propose au Conseil de fournir les ponts et clôtures à ceux qui ont donné leur terrain pour la construction du chemin rural n° 1.

**8 septembre 1935** à 8 heures et demie du matin (p. 65, 66)

-Considérant que les chemins ruraux non reconnus de la commune nécessitent l'approvisionnement d'une quantité de pierres cassées à l'anneau de 8/10 d'environ 200 m<sup>3</sup> soit une dépense de 5 000 F environ étant donné que les transports peuvent être exécutés par les propriétaires riverains, M. le Maire demande à M. le Préfet l'autorisation de prélever sur les ressources vicinales de 1935 la somme de 5 000 F pour l'entretien des chemins ruraux.

-Révision liste de la Chambre de commerce : MM. Chantebel et Salliot.

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

-La question de la taxe sur les chevaux et voitures qui est maintenant taxe communale. Fixée à 8 F après délibération.

-Demande d'échange de terrain de la part de M. Houssais de la Bourgonnière. Il demande une bande de terrain près du pont d'Yvai, un échange de terrain qu'il a donné pour la construction du chemin rural n° 1. Avis favorable. Demande de M. Pierre Duclos de la Gandonnais, que la commune lui cède une petite parcelle de terrain en échange du terrain qu'il a cédé à la commune pour l'élargissement du détour du Pompy. Avis favorable.

**30 octobre 1935** à 8 heures du matin (p. 66, 67)

-Deux demandes d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

-Désir des usagers de la route de Senonnes à Saint-Ganton qui est depuis longtemps en très mauvais état surtout entre Eancé et Martigné-Ferchaud. Considérant que l'état de cette route est déplorable et qu'elle est très passagère, le Conseil émet le vœu qu'elle soit rechargée le plus tôt possible et si possible goudronnée.

**1er novembre 1935** à 14 heures (p. 67)

-Demande d'assistance aux vieillards. Examen de cette demande reportée en fin d'année.

-Demande d'assistance médicale. Avis favorable.

-M. Auguste Sollier ayant donné sa démission de préposé surveillant à l'inspection des viandes, il importe de lui trouver un successeur. M. Jean Dupré, charron au Bourg, est désigné à l'unanimité.

**9 décembre 1935** à 9 heures du matin (p. 68, 69)

-Deux demandes d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

-Deux demandes d'assistance aux vieillards. Avis favorable.

-Une allocation d'assistance aux vieillards accordée précédemment est suspendue jusqu'à ce que la personne ait atteint 70 ans. Motif : étant servante à demeure chez M. Boisnière à la (Brèmerie) en Martigné-Ferchaud, est assurée d'un travail régulier et est payée 3 F par jour en sus du logement et de la nourriture.

-Examen de la liste d'assistance médicale.

-Délégués pour la révision de la liste électorale : MM. Sollier, Boucault et Salliot.

-Désignation de nouveaux répartiteurs pour 1936. *Titulaires* : Armand André, Julien Gasnier, Pierre Duclos, Joseph Richard, Jean Hamard, René Gastineau. *Non domiciliés dans la commune* : Hyacinthe Hunault à Martigné-Ferchaud, Emile Richard à Martigné-Ferchaud, Jean Marie Vengeant à la Terrinière en Chelun, Louis Hubert au Bourg à Villepôt. *Suppléants* : Hyacinthe Mouezy, Joseph Métayer, Joseph Labbé, Louis Roulin, Jean Marie Brizard, Louis Houssais. *Non domiciliés dans la commune* : Louis Vengeant à Saint-Aignan-sur-Roë, Alexandre Cadio de la Rivière en Martigné-Ferchaud, Armand Laurent à Villepôt, Auguste Ballu à Senonnes.

-Circulaire de M. le Préfet invitant les Conseils municipaux à voter une subvention pour l'œuvre du timbre antituberculeux : 25 F.

**19 janvier 1936** à 9 heures 30 du matin (p. 70, 71)

-Deux demandes d'assistance médicale. Avis favorable.

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis défavorable.

-Somme de 340 F ajoutée aux 100 F du budget primitif pour les besoins du recensement.

-Vente de deux parcelles de terre sises au Plein-bois et appartenant au Bureau de bienfaisance.

**23 février 1936** à 8 heures et demie du matin (p. 71)

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

**5 avril 1936** à 8 heures et demie du matin (p. 71, 72)

-Demande d'assistance médicale. Avis favorable.

-Deux délégués pour la révision de la liste électorale de la Chambre des métiers : MM. Crosnier et Bannetel.

-Le bois poussant sur les chemins ou terrains appartenant à la commune restera à la disposition du Conseil municipal qui en disposera au profit des pauvres.

**17 mai 1936** à 8 heures et demie (p. 72, 73)

-D'importants travaux d'amélioration des chemins ruraux ont été exécutés au cours des dernières années par les habitants du village de la Guérivais et à leurs frais exclusifs. En conséquence il est proposé au Conseil de voter en faveur des artisans de ces travaux d'amélioration une subvention communale de 200 F.

-Demande d'assistance aux infirmes. Avis favorable.

-Demande pour payer une partie des frais de séjour à l'Hôtel-Dieu à Rennes. Avis favorable.

-Une demande d'assistance médicale gratuite. Avis favorable.

**5 juillet 1936** à 8 heures du matin (p. 74)

-Demande d'assistance aux vieillards. Avis favorable.

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

-Demande pour la prime d'allaitement. Refus au motif que les époux sont propriétaire de la ferme qu'ils habitent.

-Demande de la gérante de la cabine téléphonique qui demanderait que la commune paie l'installation d'une lampe électrique dans la dite cabine. Avis favorable.

**9 juillet 1936** à 8 heures du matin (p. 74, 75)

-Compte administratif.

**26 juillet 1936** à 7 heures  $\frac{3}{4}$  du matin (p. 76)

-Programme construction nouveaux chemins ruraux par le Conseil général. Le Conseil municipal après avoir délibéré 1. Décide de demander la construction du chemin rural dit du Mottay desservant les villages du Mottay (3 fermes), du Bas-Mottay, de la Pâturage, d'une longueur approximative de

1 500 à 1 800 mètres dont d'importants travaux de terrassement ont déjà été exécutés. 2. Demande que le service du Génie rural procède à l'étude de ce chemin et en assure la construction. 3. Sollicite l'allocation de la subvention accordée sur les fonds du Ministère de l'agriculture pour le paiement de la dépense. 4. Prend l'engagement de faire procéder soit aux frais de la commune soit par les riverains à l'abattage et au dessouchage des arbres touchés par le tracé à suivre. 5. S'engage à mettre à disposition de l'administration, soit gratuitement soit sur estimation réglée à l'amiable les terrains nécessaires à l'ouverture du chemin.

**13 septembre 1936** à 7 heures  $\frac{3}{4}$  du matin (p. 77)

-Attribution de la somme de 1 400 F se composant de 1 000 F (en réalité 900 F) produit de la subvention départementale et de 400 F produits sur les ressources vicinales. Le Conseil décide d'accorder 180 F à MM. Bazin, Feuvry père, Feuvry fils, Mmes Vve Lebreton, Vve Delonglée et M. Métayer, habitants de la Guérivais ; et la somme de 100 F à MM. Laîné, Saligot et Hamon, habitants de la Voitonnois et de la Cadonais.

**18 octobre 1936** à 7 heures  $\frac{3}{4}$  du matin (p. 77, 78)

-Lettre de M. le Préfet concernant le versement dans la Caisse syndicale du montant du produit des surtaxes dues aux communes sur la surconsommation de courant. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la mesure proposée par M. le Préfet sous la réserve que les sommes ainsi encaissées par le Syndicat soient reversées aux communes intéressées.

-Le Conseil émet un avis tendant à demander à M. le Préfet la suppression d'une classe des écoles publiques et la réunion de tous les élèves dans une seule classe, étant donné leur petit nombre. Il en résulterait une économie appréciable tant pour le budget départemental que pour le budget communal, au point de vue chauffage et entretien.

**6 décembre 1936** à 8 heures 30 (p. 78, 79)

-Demande d'assistance aux vieillards. Avis favorable.

-Demande d'encouragement à la natalité. Avis favorable.

-Deux demandes d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

-Nomination de deux membres du Conseil pour assister le Maire dans les adjudications publiques : MM. Tabouret et Chantebel.

-Délégués pour la révision de la liste électorale : MM. Boucault, Salliot, Montharoul.

-Le Maire soumet au Conseil une demande dont il a été saisi émanant des parents indigents dont les enfants fréquentent les écoles d'Eancé afin de leur fournir le combustible nécessaire au cours de l'hiver 1936-1937. Après délibération, le Conseil décide d'accorder aux parents l'allocation demandée pour les enfants, soit trente sacs de boulets de charbon et trois stères de bois.

**20 décembre 1936** à 8 heures 30 (p. 79, 80)

-Le Maire soumet au Conseil une note de M. le Préfet demandant des précisions au sujet de la délibération prise par le Conseil dans sa séance du 6 décembre 1936 concernant l'allocation de

combustible aux parents indigents dont les enfants fréquentent les écoles d'Eancé. Après délibération, le Conseil décide de procéder de la façon suivante : 1. Une somme de 408 F, constituant le reliquat de la somme de 800 F affectée au chauffage des écoles publiques (article 57 du budget primitif de 1936) et dû à l'économie résultant de la suppression d'une classe, sera allouée sous forme de bons de chauffage aux parents indigents dont les enfants fréquentent les écoles d'Eancé. 2. Le Conseil décide de ne pas dépasser la somme de 408 F. 3. Cette somme est destinée en principe aux parents de tous les enfants indigents, quelle que soit l'école fréquentée par ceux-ci, une somme égale devant revenir à chaque enfant. Les vingt enfants indigents d'âge scolaire d'Eancé fréquentant les écoles privées, les bons de chauffage leur seront distribués intégralement par les soins du Maire.

**24 janvier 1937** à 8 heures (p. 80)

-Discussion au sujet d'une circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur : les communes doivent faire l'avance des frais de confection des registres de l'Etat-civil pour 1937.

**7 février 1937** à 8 heures 15 minutes (p. 81)

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

**4 avril 1937** à 8 heures (p. 81, 82)

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

-Demande d'assistance aux familles nombreuses. Avis favorable.

-Note de la Préfecture signalant que M. a perçu en trop une somme de 199 F au titre de l'encouragement national aux familles nombreuses et qu'il devra rembourser cette somme au Trésor. Le Conseil, considérant que M. est dans l'impossibilité de rembourser cette somme et de subvenir à l'entretien de sa famille sans les allocations qui lui seront dues au titre de l'assistance aux familles nombreuses, demande à M. le Préfet de bien vouloir accorder à M. un secours d'extrême urgence d'une somme au moins égale à celle qu'il doit au Trésor.

**16 avril 1937** à 8 heures (p. 82)

-Election de deux membres à proposer pour la constitution du Jury en 1937 : Pierre Poulain, rentier au Bourg et Louis Valais, cultivateur au Châtellier.

-Demande d'assistance aux familles nombreuses. Avis favorable.

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

**29 juillet 1937** à 8 heures (p. 83 à 87)

-La demande de construction du chemin rural dit « du Mottay » étant restée sans réponse, le Conseil municipal demande à M. le Préfet s'il entend donner une suite favorable à cette demande et, dans l'affirmative, que la mise en construction du dit chemin soit très activement menée.

-Compte administratif et Budget du service vicinal.

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

-Demande d'admission à l'assistance médicale gratuite. Avis favorable.

**5 septembre 1937** à 8 heures (p. 87, 88)

-Election de deux délégués pour établir la liste des électeurs à la Chambre de commerce : MM. Salliot et Chantebel.

-Reçu de M. le maire de Martigné l'état des frais à rembourser par la commune d'Eancé à la commune de Martigné-Ferchaud pour l'intervention de la Subdivision des Sapeurs pompiers de celle-ci, lors de l'incendie de la Sagourais, le 9 août courant. Ces frais se montent à la somme de 867 F 75. Le Conseil approuve cette dépense.

-Doléances des habitants de la Bizolais et de la Poissonnière, les premiers se plaignant du mauvais état de la planche qui passe sur le ruisseau, les seconds qui demandent que le pont soit réparé. A examiner par les membres de la Commission des chemins.

-Plaintes de M. Olive Houssais, cultivateur à la Poissonnière, lequel demande l'assainissement de la fontaine qui lui fournit l'eau potable, celle-ci étant souillée par l'eau du ruisseau qui vient de l'étang de Saint-Morand. Le Conseil invite l'intéressé à procéder lui-même aux améliorations utiles.

-M. Henri Loison, recteur d'Eancé, a quitté Eancé le 8 août. M. Leray, recteur, est proposé pour le remplacer à la Commission administrative du Bureau de bienfaisance.

-Trois demandes d'assistance aux vieillards, infirmes ou incurables. Avis favorable.

-Le Maire soumet au Conseil l'électrification des écarts de la commune. Le Conseil accepte en principe et demande qu'un devis soit fait par le Génie Rural.

**3 octobre 1937** à 8 heures (p. 88, 89)

L'école communale située route de Martigné étant vide, plusieurs personnes ont demandé à M. le Maire de leur louer la partie de l'école précédemment destinée au logement de l'instituteur et de sa famille. Approbation.

-Une admission d'urgence au bénéfice de l'assistance médicale gratuite. Approbation.

**31 octobre 1937** à 8 heures (p. 89, 90)

-Prix de location de l'école sise route de Martigné (location approuvée par la Préfecture le 21 octobre 1937). Le Maire propose de louer la maison pour la somme de 400 F. La commune se réserve la moitié du préau et la moitié du jardin. Prix accepté par le Conseil et par la future locataire : Mme Vve Groulet, née Rougé.

-Demande de M. René Morin, propriétaire au Bourg, qui demande un bornage pour délimiter la part de la commune et celle lui appartenant, de la mare située à l'ouest de son jardin. Acceptation sous réserve que M. Morin fournisse ses titres de propriété.

**12 décembre 1937** à 9 heures (p. 90)

-Délégués à la Commission de la révision de la liste électorale : MM. Laîné, Salliot, Roulin.

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

-Le Maire propose d'arrêter la liste d'assistance médicale gratuite en tenant compte qu'un certain nombre d'assistés, ouvriers agricoles, sont maintenant obligatoirement assurés sociaux. Le Conseil décide d'arrêter la liste unique des assistés (liste blanche) au nombre de 67.

**26 décembre 1937** à 8 heures 30 (p. 91)

-Projet de police d'assurance contre l'incendie des bâtiments communaux, la précédente étant fort insuffisante. La cotisation annuelle s'élève à 613 F 34 pour une somme de 1.583.500 F.

**16 janvier 1938** à 8 heures 15 (p. 91)

-Demande d'assistance aux vieillards. Avis favorable.

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

**13 mars 1938** à 8 heures 30 (p. 92)

-Indemnités des cantonniers.

-Circulaire de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine concernant l'application possible, aux bouilleurs de crus de certains cantons, du régime forfaitaire. Le Conseil, vote par 9 voix contre 1, l'institution du régime forfaitaire spécial pendant 2 campagnes consécutives pour la commune d'Eancé.

-Suppression de l'assistance aux vieillards pour Mme Vve car la situation pécuniaire de l'intéressée vient de changer par suite d'un héritage important que celle-ci vient de recevoir.

**3 avril 1938** à 8 heures 30 (p. 93, 94)

-Désignation de deux artisans maîtres pour arrêter la liste des électeurs à la Chambre des métiers : M. Joseph Crosnier, forgeron et M. Auguste Bannetel, cordonnier.

-Nomination d'un délégué électeur à la Chambre d'agriculture pour faire partie de la Commission chargée de réviser les la liste des électeurs et des électrices à la Chambre d'agriculture : Alexis Boucault, cultivateur à la Beaumerie.

-Demande d'allocation militaire. Refus.

-Demande d'hospitalisation. Refus.

-Demande d'assistance médicale gratuite. Admission sous condition que Mme adhère aux assurances sociales comme journalière agricole.

-Utilité qu'il y aurait à donner une couverture aux nouveaux urinoirs situés au sud de l'ancien cimetière. Le Conseil décide de faire couvrir cet édifice et de poser une plaque devant pour les dissimuler.

-Nécessité de repeindre la grille qui entoure le Monument aux morts. Décision de nettoyer le monument et de peindre la grille.



-Traitement de la secrétaire élevé à la somme de 3 960 F pour l'année 1938 et les années suivantes.

-Installation d'une lampe électrique en face de la ruelle du presbytère, la partie du bourg située à droite de l'église étant très mal éclairée.

-Lettre de M. le Maire de Senonnes demandant qu'un service d'autocars soit organisé entre Ancenis et La Guerche-de-Bretagne. Le Conseil, considérant qu'un tel service d'autocars, passant à proximité du bourg d'Eancé, rendrait des services aux habitants de la commune, émet le vœu que ce projet soit mis à exécution au plus vite.

**8 mai 1938** à 8 heures 30 (p. 95, 96)

-Le chemin partant du Bois Derré et aboutissant au Pont d'Yvay est classé et construit chemin rural n° 1. Le Conseil demande la construction d'un chemin desservant le village du Mottay.

-Nomination de deux membres à proposer pour la constitution du Jury en 1939 : MM. Pierre Poulain, rentier au Bourg, Auguste Montharoul, cultivateur à Eancé.

-Admission d'urgence au bénéfice de l'assistance gratuite. Approbation vu l'urgence du cas, le Maire l'a fait hospitalisée à l'Hôtel-Dieu à Rennes

-Retraite des cantonniers.

-Il serait utile d'envoyer aux archives départementales des documents anciens qui sont conservés actuellement à la mairie : documents ayant plus de 100 ans, excepté l'Etat civil qui doit rester à la mairie.

**3 juillet 1938** à 8 heures 15 (p. 97)

-Trois demandes d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

**6 juillet 1938** à 8 heures du matin (p. 97 à 99)

-Compte administratif.

-Electrification des écarts. M. le Maire rend compte de la réunion qui a eu lieu le 30 juin dernier à Martigné-Ferchaud pour examiner le projet d'électrification des écarts de la commune. Le Conseil décide l'électrification totale de la commune.

**21 août 1938** à 8 heures du matin (p. 100)

-Désignation de deux membres de l'assemblée pour former la Commission chargée d'établir la liste des électeurs de la commune à la Chambre de commerce de Rennes : MM. Jean Chantebel et François Salliot.

**28 août 1938** à 8 heures du matin (p. 100 à 103)

-Chemin du Mottay toujours inscrit avec le vœu qu'il soit construit dans les plus brefs délais et avec une largeur régulière de 8 mètres.

-Budget service vicinal.

-La sécheresse qui a sévi cette année a épuisé un grand nombre de puits et de mares et qu'il serait fort utile d'aménager un lavoir à proximité du bourg. Le Conseil décide de faire curer aux frais de la commune la mare de la Bourgonnière afin de la faire aménager en lavoir si l'eau s'y renouvelle suffisamment.

**23 octobre 1938** à 8 heures du matin (p. 103)

-Demande d'allocation militaire. Avis favorable.

-Demande pour la deuxième fois d'une allocation militaire par Mme Vve pour son fils incorporé en octobre 1937. La situation de la postulante depuis sa première demande faite avant l'incorporation de son fils. L'aîné de ses fils très éprouvé par la fièvre aphteuse sur le bétail ne peut aider sa mère, non plus que le deuxième dont la santé est très précaire et la situation modeste ; enfin que les deux filles ne gagnent rien. Avis favorable.

**13 novembre 1938** à 8 heures  $\frac{3}{4}$  (p. 104)

-Délégués pour la liste électorale : MM. Tabouret, Montharoul et Boucault.

-Nomination d'un commissaire enquêteur pour le chemin n° 2 du Mottay : M. Guerois, marchand de chevaux à Chelun.

-Le Maire expose au Conseil que M. François Jolys, cultivateur à la Métairie Neuve, demande l'acquisition d'une parcelle de chemin communal inutilisé, compris entre les parcelles de terre n° 786 et 789 section C d'une part et n° 787 même section d'autre part. Le Conseil, après examen du plan cadastral, accepte de vendre à M. Jolys le dit tronçon de chemin au prix de 0 F 25 le m<sup>2</sup>.

**11 décembre 1938** à 8 heures 30 du matin (p. 105)

-Demande d'admission à l'assistance aux femmes en couche. Avis favorable.

-Liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite (y compris les assurés sociaux) : 59.

-Depuis le refus de voter un crédit pour l'habillement des sapeurs pompiers, depuis cette date aucune réunion d'instruction et de manœuvre n'a eu lieu. Au cours de l'incendie de la Sagourais en août 1937, les sapeurs pompiers présents au feu y étaient venus séparément et à titre personnel. La pompe à incendie est entretenue en bon état grâce au crédit inscrit chaque année au budget à cet effet, par contre la compagnie de sapeurs pompiers n'existe plus réellement. Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, décide à l'unanimité à M. le Préfet la dissolution du Corps de Sapeurs-Pompiers de la commune.

**8 janvier 1939** à 8 heures  $\frac{3}{4}$  (p. 106)

-Avis favorable du Commissaire enquêteur suite à l'enquête d'utilité publique close le 24 décembre 1938. Avis favorable du Conseil pour une longueur de 1597 m dont 297 m à la charge de la commune.

**5 mars 1939** à 8 heures 30 (p. 107, 108)

-Deux demandes d'assistance aux femmes en couches présentées. Avis favorable pour la première, pour la deuxième postulante qu'elle bénéficie des primes d'allaitement mais non des allocations journalières avant et après les couches.

-Trois demandes d'assistance aux vieillards, infirmes ou incurables. Avis favorables.

-Demande d'assistance médicale gratuite. Avis favorable.

-Mme Vve Beaudouin, cultivatrice au Tertre, demande à acheter une portion de chemin communal inutilisé situé au Tertre. Le Conseil accepte de vendre.

-Déclaration d'utilité publique du tracé du chemin du Mottay par le Conseil général. Satisfaction.

### **21 mai 1939** à 8 heures (p. 109)

-Demande de prime d'allaitement. Avis favorable.

-Nomination de deux membres à proposer pour la constitution du Jury en 1939 : MM. Pierre Poulain, commerçant au Bourg, Auguste Montharoul, cultivateur à la Morinais.

-Lecture d'une lettre de M. le Préfet invitant la municipalité à réorganiser le Corps de Sapeurs-Pompiers de la commune. Le Conseil décide de demander à M. le Préfet la réduction de l'effectif du Corps, de 14 à 7 membres. Le Conseil émet, en outre, l'avis que les Sapeurs Pompiers soient équipés d'un casque et d'un ceinturon seulement aux frais de la commune ; ces effets lui paraissant les seuls qui soient indispensables en cas d'incendie. Le Conseil prend cette décision par souci d'économie, vu les ressources limitées de la commune.

### **2 juillet 1939** à 8 heures du matin (p. 109 à 111)

-Invitation du Conseil à constituer la liste des classificateurs pour la révision exceptionnelle des évaluations des propriétés foncières bâties qui doit être entreprise en 1939. Cette liste devant comprendre 120 propriétaires ruraux et 10 exploitants agricoles assujettis à la cédule des bénéficiaires agricoles ou pris parmi les plus notables de la commune. Après délibération, le Conseil arrête la liste suivante : 1. Propriétaires ruraux : MM. Jean Chantebel, marchand de bestiaux, Villeneuve ; Louis Legros, cultivateur, la Roussière ; Pierre Noury, cultivateur, le Plain Bois ; Auguste Roulin, cultivateur, le Bois Derré ; Eugène Beurrier, cultivateur, le Pont d'Yvay ; Joseph Métayer, cultivateur, la Guérivais ; Pierre Leray, cultivateur, la Thioulais ; Alphonse Théaudière, cultivateur, les Haies Morinais ; Pierre Roulin, cultivateur, la Poultière, Martigné-Ferchaud ; Louis Dutertre, cultivateur, les Quintaines, Martigné-Ferchaud. 2. Exploitants agricoles : MM. Ange Bodin père, cultivateur, le Bois Derré ; Jean Baptiste Boucault, cultivateur, la Garenne ; Jean Hamard, cultivateur, les Masses ; Jean Marie Desmottes, cultivateur, le Sauzay ; Emile Colas, cultivateur, la Sagourais ; Mathurin Valais, cultivateur, la Hervaudière ; Félix Soulas, cultivateur, la Cour ; René Gastineau, cultivateur, le Plein Bois ; Alexandre Cadio, cultivateur, la Rivière, Martigné-Ferchaud ; Pierre Jarry, cultivateur, Saint-Morand, Martigné-Ferchaud.

-Acceptation du marché passé entre M. l'Ingénieur du service vicinal et M. Téhel entrepreneur à Eancé pour l'entretien des C.V.O. de la commune d'Eancé.

-La réalisation des travaux de rectification du chemin départemental n° 53 entre Eancé et Martigné-Ferchaud nécessite l'acquisition par la commune d'Eancé de 2 parcelles de terrain appartenant à MM. Emile Colas, la Sagourais (0 a 40, 30 F) et Eugène Beurrier, le Pont d'Yvay (1 a 50, 112 F 50).

-Actes de cession gratuite reçus pour le chemin rural n° 20.

-Désignation de deux membres de l'assemblée pour former la Commission chargée d'établir la liste des électeurs de la commune à la Chambre de commerce de Rennes : MM. Bannetel, marchand de chaussures au Bourg et Chantebel fils, boucher à Villeneuve.

### **30 juillet 1939** à 8 heures (p. 112)

-Demande d'allocation militaire présentée. Le Conseil, considérant que le postulant est privé de ses deux fils appelés sous les drapeaux en même temps et que la présence de l'aîné au moins est indispensable à la bonne marche de l'exploitation, émet l'avis qu'il soit accordé 1 allocation et 1 majoration.

-Indemnité temporaire de cherté de vie de 100 F par mois au cantonnier des C.V.O. de la commune. Refus au motif que la cherté de vie se fait beaucoup moins sentir dans une petite commune que dans les centres importants.

### **23 août 1939** à 9 heures du matin (p. 112 à 115)

-Les comptes.

### **2 septembre 1939** à 17 heures 30 (p. 115)

-Importante circulaire de M. le Préfet concernant le service des réfugiés. Le Conseil apprend ainsi que le nombre de réfugiés prévu pour la commune est de 450 et qu'il y aurait lieu de : 1. De constituer la Commission communale d'accueil aux réfugiés. 2. De faire un inventaire détaillé des ressources présentées par la commune en matière de logement. Après délibération, le Conseil décide : 1. La Commission d'accueil sera composée du Maire comme président et de tous les membres du Conseil municipal présents, chacun étant chargé dans son village et dans les villages les plus voisins du sien de veiller à une équitable répartition des réfugiés dans les locaux vacants et au maintien du bon ordre. 2. Dresse sur l'heure la liste des locaux vacants qui s'élève à 45 maisons ou pièces vides pouvant loger environ 250 réfugiés. Le surcroît des réfugiés serait logé chez les habitants.

### **17 septembre 1939** à 8 heures (p. 116, 117)

-Circulaire de M. le Préfet concernant la production agricole en temps de guerre. Le Maire expose qu'il aurait lieu, suivant les instructions contenues dans cette circulaire, de constituer un Comité communal de la production agricole en temps de guerre, chargé de veiller à la bonne répartition de pouvoir à l'approvisionnement et à la bonne utilisation de tous les moyens de travail existant : main d'œuvre, attelages, matériel agricole, engrais, etc. Le Conseil délibère et constitue ainsi le Comité : Président M. Valais, Maire. Membres : MM. Laîné, Tabouret, Bazin, Roulin, Montharoul, Boucault, Hunauult et Chantebel.

-Le Maire expose ensuite au Conseil qu'il serait nécessaire de constituer la Commission de réquisition, chargée d'aider le Maire à trouver les denrées et marchandises par l'intendance et

d'assure le bon ordre des convois. Le Conseil délibère et nomme membres de la Commission de réquisition : MM. Lainé, Tabouret, Bazin, Roulin, Montharoul, Boucault, Hunauult et Chantebel.

-Deux demandes de prime d'allaitement d'allaitement présentées par Mmes. Rejet de la première demande, motif : possède des ressources suffisantes, son mari étant petit patron. Propose l'admission de la deuxième qui ne possède aucun secours de son mari car elle est séparée.

-Le Maire a admis d'urgence Mme à l'assistance médicale gratuite le 12 août 1939, date de son envoi d'urgence à la maternité de l'Hôtel-Dieu. Le Conseil ratifie cette admission qui doit se borner à la durée de l'hospitalisation de Mme.

### **3 décembre 1939** à 8 heures 30 (p. 117)

-Deux demandes d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable étant donné la nombreuse famille de ces deux femmes.

-Demande d'assistance médicale gratuite présentée par M. (assuré social) présenté pour lui et sa famille. Avis favorable.

-Demande de prolongation de l'assistance aux familles nombreuses formée par Mme. Admission.

-M. François Leray, recteur d'Eancé, a quitté Eancé. M. Rébillard, desservant, est proposé pour le remplacer à la Commission administrative du Bureau de bienfaisance.

### **24 décembre 1939** à 8 heures 30 (p. 118, 119)

-Liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite : 70.

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Admission.

-Circulaire de M. le Préfet prescrivant la réorganisation de l'Inspection sanitaire des viandes. Il soumet au conseil le projet d'arrêté qu'il doit prendre. Le Conseil 1. Donne un avis favorable au règlement municipal proposé par M. le Maire. 2. Décide que pour couvrir les frais d'inspection, une taxe de 0 F 06 par kilo de viande nette sera perçue ; cette taxe étant : a) Pour les animaux abattus sur le territoire de la commune, remplacée par une taxe à la tête, ci-après : bovin adulte 10 F, veau (âgé de moins de 4 mois 2 F 50, mouton 1 F 50, chèvre 1 F 50, porc 3 F 75, cheval 10 F - b) pour les viandes introduites sur le territoire de la commune, perçue au taux réglementaire de 0 F 04 par kilo de viande nette. 3. Fixe : après prélèvement par la commune de 1/25 pour le remboursement de ses frais de matériel : a) aux 2/3 des taxes récupérables, l'indemnité annuelle allouée au vétérinaire-inspecteur du service - b) aux 1/3 des taxes récupérables, la rémunération annuelle accordée au préposé surveillant.

-Délégués à la Commission de la révision de la liste électorale : MM. Auguste Montharoul de la Morinais, Alexis Boucault de la Beaumerie, Ferdinand Lainé, de la Voitonnais

### **18 février 1940** à 8 heures, sous la présidence de M. Bazin, M. Valais étant absent (p. 119, 120)

-Le Président ouvre la séance et expose au Conseil que l'exercice de ses fonctions oblige le Maire à de nombreux déplacements, soit notamment à La Guerche (Commission cantonale d'assistance, Conseil de révision, réquisitions), soit à Martigné-Ferchaud (réunions du Syndicat d'électrification,

livraisons à la gare de Martigné-Ferchaud pour le ravitaillement général, etc.). Il fait remarquer que le chef-lieu de canton étant à 16 km et Martigné à 6 km, il en résulte pour le Maire des frais de déplacements très lourds qui se sont notamment aggravés depuis la mobilisation générale. Le Président propose qu'un crédit raisonnable soit inscrit au budget pour couvrir les frais de déplacement du Maire dans l'exercice de ses fonctions. Le Conseil, après avoir délibéré, décide de demander à M. le Préfet qu'un crédit de 1 F par habitant, soit 739 F par an, soit inscrit au budget de l'année 1940 et des années suivantes pour « les frais de déplacement du Maire dans l'exercice de ses fonctions ».

**7 avril 1940** à 7 heures 30 du matin (p. 120)

- Dossier d'assistance aux vieillards. Avis favorable.
- Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.
- Le Conseil demande l'application du régime forfaitaire pour les bouilleurs de cru

**5 mai 1940** à 7 heures 30 du matin (p. 121)

- Demande d'assistance aux femmes en couches et d'assistance médicale gratuite. Admission pour l'assistance aux femmes en couches mais avis défavorable pour l'assistance gratuite.
- Dossier d'assistance aux vieillards. Avis favorable.

**2 juin 1940** à 7 heures 30 du matin (p. 121, 122)

- Dresser une liste de cinq cultivateurs parmi lesquels le Préfet en choisira deux pour former un Comité chargé de donner son avis sur les états de déclarations sur les assujettis aux allocations familiales : Jean Hamard, aux Masses ; Auguste Roulin, au Bois Derré ; Pierre Leray, à la Thioulais ; Eugène Maussion, au Hec ; Louis Hunault à la Grée.
- Nomination de deux membres à proposer pour la constitution du Jury en 1940 : MM. Pierre Poulain, commerçant au Bourg, Auguste Bannetel, cordonnier au Bourg.
- Crédit agent recenseur : 560 F.

**21 juillet 1940** à 8 heures du matin (p. 122, 123)

- Deux demandes d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.
- Demande de prime d'allaitement faite par Mme, réfugiée de la Somme résidant à la Gandonnais. Vu l'avis du Bureau de bienfaisance, avis favorable.

**8 septembre 1940** à 7 heures du matin (p. 123 à 125)

- Les comptes.

**13 octobre 1940** à 8 heures (p. 125, 126)

- Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.
- Demande d'assistance à la famille. Avis favorable.

-Adhésion de la commune au Fonds national de compensation, pour le personnel communal.

**17 novembre 1940** à 8 heures 15 (p. 126)

-Dossier d'assistance aux vieillards présentée par M. Inscrit sur la liste d'assistance à titre d'incurable.

**25 décembre 1940** à 8 heures 15 (p. 126, 127)

-Résultat de l'appel d'offre lancé en vue de la construction du chemin rural n° 2 : M. Hairault, entrepreneur à La Guerche, augmentation 30 %. M. Cerruti, entrepreneur à La Guerche, augmentation 33 %. Le Conseil décide de confier les travaux de construction à M. Pierre Hairault

**5 janvier 1941** à 7 heures 45 (p. 127)

-Un ordre de la Feldkommandantur en date du 23 décembre 1940 impose aux habitants des arrondissements de Rennes et de Redon une amende de 1 million de F et que la part proportionnelle mise à la charge de la commune est de 1 505 F. Le Maire demande au Conseil de voter immédiatement un crédit de 1 505 F à prélever sur les fonds libres de la commune en attendant le vote du budget additionnel de 1941, le versement de la caution imposée devant être fait avant le 10 janvier.

-Liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite : 64.

**9 février 1941** à 9 heures du matin (p. 128 à 130)

-De très nombreux cultivateurs privés de lumière souhaitent vivement que soit faite l'électrification des écarts. Le Maire ajoute que la question à été mise à l'étude par le Génie rural en juin 1938, qu'un plan et un devis ont été dressés à cette époque, et qu'il serait fort souhaitable de voir les travaux commencer afin que l'hiver 41-42 soit moins pénible que celui qui s'achève.

-Chemin n° 2. Une loi du 11 octobre 1940 prévoit que pour les travaux subventionnés par l'Etat, entrepris pour lutter contre le chômage, les communes peuvent obtenir des prêts à taux réduit de 3 % d'une durée de trente ans. Délégation à M. le Maire pour régler les modalités de cet emprunt.

-Demande d'assistance médicale gratuite faite par la famille demeurant au Moulin-Gourhand. Autre demande d'assistance médicale gratuite. Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorables.

**2 mars 1941** à 8 heures du matin (p. 130, 131)

-La rémunération du préposé-surveillant à la visite des viandes égale au 1/3 des taxes de visite des viandes s'est montée pour l'année 1940 à 64 F seulement. Cette somme est nettement insuffisante pour rémunérer les services du préposé-surveillant qui doit se rendre dans les tueries chaque fois que les animaux sont sacrifiés. Le Maire propose un traitement fixe de 100 F par an.

-L'analyse de l'eau du puits communal situé au sud de l'église a été faite en 1939 par M. Cadas, pharmacien à Martigné-Ferchaud. Ce dernier, mobilisé pendant la guerre, a récemment envoyé la note de ses honoraires qui se montent à 125 F.

-Admission d'une urgence à l'assistance médicale gratuite. Approbation pour la durée de l'hospitalisation.

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

**10 avril 1941** à 16 heures (p. 132)

-Son Excellence Monseigneur Clément Emile Roques, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, et M. François Ripert, Préfet d'Ille-et-Vilaine, de passage en cette commune à l'occasion du baptême du douzième enfant de Mme Garnier-Bourgetel ont signé le présent registre en souvenir de leur passage. Etaient présents MM. Valais, Maire d'Eancé, Bazin, Adjoint, Roulin, Salliot, Tabouret, Laîné, Boucault, Montharoul, Chantebel, Hunault, conseillers municipaux, Mme Têhel, secrétaire de mairie, Docteur Le Baron, de La Guerche et Madame.

**11 mai 1941** à 8 heures du matin (p. 132)

-Le taux d'allocation d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables est fixé à 125 F par mois.

-De nombreuses personnes désireraient voir un marché établi à Eancé, à cause de l'obligation qui est faite aux cultivateurs de porter au marché le beurre et les œufs et de la distance - 6 km - qui sépare Eancé du marché le plus proche : Martigné-Ferchaud. Le Maire invite le Conseil municipal à faire connaître s'il souhaite l'établissement d'un marché à Eancé. Le Conseil délibère et décide de demander à M. le Préfet d'autoriser u marché hebdomadaire.

**15 juin 1941** à 8 heures 30 du matin (p. 132 à 136)

-Pour la construction du chemin rural n° 2, la commune devra choisir un surveillant de travaux directement rétribué par la commune.

-Approbation des comptes et Budget.

**9 novembre 1941** à 8 heures du matin (p. 136 à 138)

-Majoration de l'indemnité spéciale de cherté de vie au cantonnier Jean Martin de 75 F par mois.

-M. Hairault demande, en raison de l'augmentation des prix de la main d'œuvre et des matières premières, une révision des prix du marché passé pour la construction du chemin rural n° 2. Augmentation sollicitée de 35 % sur la fourniture de pierres à pied d'œuvre et de 23 % sur les ouvrages d'art. Acceptation sous réserve, en fin de travaux, de l'accord de la Commission départementale des marchés.

-Demande d'admission pour hospitalisation à l'hospice de Chaudeboeuf. Accord.

-Augmentation du budget pour les enfants indigents fréquentant les écoles.

**11 janvier 1942** à 8 heures 30 (p. 138 à 140)

-Demande d'assistance médicale gratuite présentée par M. Joseph Huard, du Châtelier, pour lui et sa famille (assuré social). Avis favorable.



-Le Maire expose au Conseil que ses fonctions municipales, devenues très absorbantes depuis la guerre et surtout depuis l'occupation, l'obligent à de fréquents déplacements, lui demandent beaucoup de temps et sont pour lui la cause de multiples frais. Il propose en conséquence au Conseil d'attribuer un crédit de 800 F pour les frais de représentation du Maire. Approbation.

-Pour l'exécution et la surveillance des travaux de réparation et d'entretien des bâtiments communaux, le concours permanent du Service des Ponts et Chaussées est sollicité.

-La nomination d'un surveillant des travaux de construction du chemin rural n° 2 n'ayant pas été acceptée par le Préfecture, le Conseil désigne M. Henri Derrouch, chargé d'études du Génie rural, demeurant à Rennes, 2 Galeries du Théâtre, pour la surveillance des travaux et la remise de tous les documents nécessaires. Honoraires fixés à 3 % des travaux.

-Révision de la liste des bénéficiaires de l'assistance gratuite.

-Révision de la liste des bénéficiaires de l'assistance gratuite. Les personnes admises au bénéfice de l'allocation des vieux travailleurs sont rayées. Liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite : 60.

-Révision de la liste des bénéficiaires de l'assistance aux vieillards.

**25 janvier 1942** à 8 heures 45 du matin (p. 140, 141)

-Une subvention de 952 F est accordée par l'Etat à la commune pour couvrir les dépenses occasionnées par le rationnement des denrées et la distribution des articles textiles et des chaussures. Sur cette somme, la commune devra verser à la commune de La Guerche une somme de 170 F, cette commune étant chargée de l'établissement des bons et des textiles.

**22 février 1942** à 8 heures du matin (p. 142)

-Personne admise au bénéfice des vieux travailleurs salariés, il convient de la radier de la liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite et de la liste des assistés.

-Attribution à la secrétaire de mairie, non professionnelle, du traitement prévu par le nouveau barème soit pour une population de 739 habitants : 7 195 F.

**16 mars 1942** à 8 heures 30 du matin (p. 143)

-L'admission à bénéficier de l'allocation des vieux travailleurs salariés concernant Mme. Le Conseil décide la radiation.

**26 avril 1942** à 8 heures (p. 143, 144)

-Demande d'assistance aux femmes en couches. Avis favorable.

-De nombreuses réclamations sont faites par les cultivateurs au sujet des impositions en bois (arrêté préfectoral du 15 janvier 1942) et qu'il importerait de nommer une Commission chargée de juger de la réalité des motifs invoqués par les réclamants. Le Conseil acquiesce et désigne, pour juger du bien fondé des réclamations, et les transmettre avec avis modéré au Comptoir forestier, une Commission

composée de MM. Emile Malaunais, Pierre Leray, Jean Hamard, Auguste Montharoul, Théophile Subiry, Pierre Noury , Auguste Roulin.

-Le Maire expose que plusieurs personnes lui ont demandé de prendre à bail le logement de l'école communale de la route de Saint-Aignan. La préfecture avisée a fait connaître que les locaux et les jardins de l'école publique peuvent être loués aux conditions suivantes : 1. Délibération du Conseil. 2. Honorabilité parfaite des locataires. 3. L'excédent du prix de location versé à la caisse de l'école publique. 4. Reprise des locaux par l'Administration, après un préavis de 3 mois, lorsque les besoins scolaires l'exigeront. Le Conseil fixe le prix de la location à 400 F par an.

-Lecture d'une circulaire de M. le Délégué départemental du secours national proposant à la commune d'établir un rucher de 3 ruches au moins, dont les frais seraient supportés moitié par le secours national et moitié par la commune. Après la cessation des hostilités, ruches et matériels resteraient la propriété de la commune. Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

**17 mai 1942** à 8 heures (p. 144, 145)

-Le Maire expose au Conseil que Mme, cultivatrice à la Rivière en Eancé, a abattu du bois sur un terrain appartenant à la commune, que de tels agissements ne peuvent être tolérés et qu'il est présumé qu'elle a pris du terrain en bordure du chemin qui va de la Beaumerie au Bois Derré, et qu'il conviendrait, en vue de défendre les intérêts de la commune, d'appeler Mme en justice. Le Conseil approuve et donne pouvoir au Maire pour représenter la commune devant le Tribunal de simple police ou le Tribunal correctionnel dans cette affaire.

**5 juillet 1942** à 8 heures (p. 145, 146)

-Lettre de Me Thébaud, avocat à Janzé : modifier la délibération précédente, pas de justice péonale mais de justice civile. Le Conseil autorise le Maire à agir en justice et généralement à faire le nécessaire afin d'obtenir la restitution d'un terrain communal dont Mme s'est indument emparée au lieu-dit : le chemin du Bois Derré à la Beaumerie et la réparation de tous les autres dommages commis par la même au préjudice de la commune.

-Syndicat intercommunal d'électrification dont fait partie la commune d'Eancé, somme due à la SDEO pour l'étude du projet d'électrification des écarts.

**13 septembre 1942** à 7 heures 30 (p. 146)

-Demande d'assistance médicale gratuite présentée par M. pour lui-même, sa femme et ses deux enfants. Avis favorable pour les deux enfants.

-Loyer école publique revu à 500 F.

**8 décembre 1942** à 10 heures (p. 147 à 150)

-Les comptes.

**27 janvier 1943** à 19 heures 30 (p. 150, 151)

-Liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite : 59.

-Admissions d'urgence au bénéfice de l'assistance médicale gratuite de la jeune dont les père et mère étaient auparavant domiciliés à la Voitonais et sont actuellement à Saint-Morand à l'occasion d'une opération chirurgicale urgente et onéreuse. Et une servante de ferme à la sagourais.

-Les concessions dans le cimetière passent de 150 F à 300 F la m2.

**28 février 1943** à 8 heures 15 (p. 151, 152)

-Suite à la lettre de M. le Préfet, les concessions dans le cimetière sont fixées à : 75 F (temporaires), 150 F (trentenaires), 400 F (perpétuelles).

**23 mai 1943** à 8 heures (p. 152, 153)

-Demande du maintien du laissez-passer pour la camionnette qui servait au ravitaillement de la commune d'Eancé et dont le préposé était M. Jean Chantebel. Ce dernier a toujours donné satisfaction aux intéressés, tant pour le ravitaillement que pour le transport des blessés ou des malades. A l'occasion des déplacements du Maire et du Syndic, il serait préférable que soit maintenu le laissez-passer qui permettra de se rendre aux réunions cantonales. De plus, la commune d'Eancé est plus importante que celle de Chelun et plus éloignée des centres de ravitaillement. Enfin, M. Chantebel ne touchait que 10 litres d'essence par mois, ce qui était insuffisant et, pour se libérer de sa charge du ravitaillement, il se servait fréquemment de sa voiture hippomobile, ce que ne pourra faire M. Belloir.

-La Société commerciale et agricole de l'Ouest, dont le siège est à Issé, possède un magasin de stockage de blé à Villepôt. Dans ce magasin sont stockés des blés en provenance d'Ille-et-Vilaine. La législation actuelle prévoit qu'en pareil cas il doit exister un magasin frontalier situé dans le département où s'exerce l'activité du négociant. Le Maire a été saisi d'une demande verbale de la dite société pour la location d'une salle de classe désaffectée afin d'y stocker les blés d'Ille-et-Vilaine qui lui seront livrés. Avis favorable, sous réserve de l'autorisation préfectorale.

**15 août 1943** à 8 heures (p. 153, 154)

-M. Hairault sollicite une augmentation des prix de son marché. Accord à condition qu'il reprenne immédiatement les travaux interrompus et les mène à bonne fin dans un délai de 6 mois, soit avant le 15 février 1944.

- Admission d'urgence au bénéfice de l'assistance médicale gratuite de Mme qui a besoin d'être hospitalisée pour un traitement de longue durée.

**12 septembre 1943** à 8 heures (p. 154 à 157)

-Les 1<sup>er</sup> août et 1<sup>er</sup> septembre derniers ont été affichées des publications annonçant que la Société de recherche et d'exploitation des mines de l'Ouest, dont le siège est à Paris, 9 rue Chauchat, a déposé à la Préfecture de ce département 2 pétitions tendant à obtenir des concessions de minerais de fer et, par là même, à ouvrir des galeries dans un vaste périmètre de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine et du Maine-et-Loire comprenant une partie de la commune d'Eancé et que ces publications servent de point de départ au délai légal de 2 mois pendant lequel la susdite demande de concessions peut être l'objet d'oppositions de la part des tiers intéressés à faire valoir des déclarations à l'encontre de cette demande. M. le Maire rappelle les multiples et graves ennuis et même les dangers inhérents

aux concessions minières de ce genre qui ont été déjà profondément ressentis dans les communes de la région où d'autres concessions minières sont déjà en exploitation et qui risqueraient encore d'être plus graves si les concessions sollicitées par la société sus-indiquée lui étaient accordées. Considérant les risques d'assèchement, de destruction des propriétés agricoles d'affaissements des terrains, etc., le Conseil émet un avis très défavorable.

-Le Conseil accepte la création d'une caisse des écoles privées régie par la loi du 2 novembre 1941. M. Hunault est désigné comme représentant du Conseil municipal dans le conseil administratif de la caisse.

**7 novembre 1943** à 8 heures (p. 157, 158)

-Dossier d'assistance aux vieillards souscrit par Mme. Refus car la postulante n'est pas nécessiteuse et que ses enfants seraient en état de lui venir en aide.

-Révision de la police d'assurance contre l'incendie des bâtiments communaux (Mutuelles du Mans).

**28 novembre 1943** à 9 heures (p. 159 à 161)

-Les comptes.

-Electrification totale de la commune. Le Conseil est d'avis que tous les postes de transformation sont nécessaires et demande que les travaux soient commencés dès que les circonstances le permettront.

**9 mars 1944** à 8 heures (p. 161, 162)

-Demande d'assistance médicale gratuite présentée par Mme qui doit être hospitalisée. Avis favorable.

-Augmentation du traitement du cantonnier Jean-Baptiste Martin, avec indemnité de bicyclette.

**30 juillet 1944** à 9 heures (p. 163, 164)

-Comptes et traitement de la secrétaire de mairie.

**12 novembre 1944** à 8 heures du matin (p. 164 à 166)

-Allocation exceptionnelle attribuée aux fonctionnaires et agents de l'Etat pour l'année 1944.

-Circulaire préfectorale concernant l'indemnité de fonctions aux Maires et aux adjoints, décidée par le Gouvernement provisoire de la République. Le Conseil décide : 4 000 F pour le Maire et rien pour l'adjoint.

-Les élections municipales devant avoir lieu en février 1945, il est nécessaire de nommer des délégués pour la liste électorale : MM. Auguste Bannetel, Auguste Montharoul, Auguste Roullin.

-L'affaire de Mme Vve, de la Rivière, a été jugée. Mme, condamnée à restituer les portions de terrain communal accaparées par elle, a fait appel. En ce qui concerne le bois coupé et pris par elle sur un terrain communal, le tribunal a fait une enquête pour savoir si Mme prenait ce bois depuis au moins trente ans et le jugement n'est pas rendu sur ce point. Le Maire demande au Conseil de verser à Me

Thébault une provision de 7 000 F en attendant la fin du procès et le règlement final des honoraires. Accord sur cette somme qui figure d'ailleurs au budget.

**17 décembre 1944** à 8 heures (p. 166, 167)

-Budget pour 1945 adopté.

-Demande d'assistance médicale gratuite présentée par Mme, pour l'entretien de sa fille dans une école d'aveugles. Avis favorable.

**7 janvier 1945** à 8 heures (p. 167, 168)

-Désignation 2 propriétaires et 2 fermiers susceptibles de faire partie de la Commission paritaire cantonale en 1945 : MM. Alexis Boucault, de la Beaumerie et Louis Hunault, de la Grée. MM. Jean-Baptiste Boucault, de la Garenne et Jean Hamard, des Masses.

-Plusieurs fermes d'Eancé, situées à proximité des lignes électriques de Martigné-Ferchaud, pourraient être électrifiées très facilement mais que la commune de Martigné-Ferchaud s'oppose au branchement, bien que la S.D.E.O. soit disposée à le faire. Le Conseil, considérant la situation déplorable des cultivateurs, émet le vœu que les fermes de la Poissonnière, du Breil et de la Métairie Neuve, dont les bâtiments sont à proximité des lignes électriques de Martigné et dont les terres sont situées en partie sur Martigné, soient électrifiées. Le Conseil fait observer en outre que ces fermiers qui exploitent plus de 50 ha en Martigné-Ferchaud, paient des impôts pour ces terres et ont par conséquent contribué à l'électrification des écarts de Martigné.

-La place derrière l'église est fréquemment encombrée de tronc d'arbres qui gênent la circulation et sont un danger la nuit. Le Conseil décide de n'autoriser sur la voie publique que le dépôt des arbres appartenant à des particuliers, en attendant leur débit et les outils agricoles des particuliers, en attendant leur réparation.

-Liste des bénéficiaires à l'assistance médicale gratuite : 51.

**18 février 1945** à 8 heures (p. 168 à 170)

-Désignation d'une Commission chargée de répartir l'imposition en bois de chauffage selon les ressources des propriétaires : MM. Auguste Roulin, Pierre Leray, Jean Tessier, Ange Bodin.

-Désignation d'une Commission chargée de répartir l'imposition en bois de chauffage selon les ressources des propriétaires : MM. Auguste Roulin, Pierre Leray, Jean Tessier, Ange Bodin.

-Désignation d'une Commission pour l'attribution des bons de chaussures : MM. Tabouret, Louis Hunault, Emile Colas.

-Désignation d'une Commission pour l'attribution des bons d'achat de pneus : MM. Louis Valais, Julien Bazin.

-Modification du budget additionnel de 1944.

**17 mai 1945** à 8 heures du matin (p. 170 à 173)

-Procès-verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection du Maire et de l'adjoint, à la suite des opérations des 29 avril et 13 mai ; Etaient présents MM. Les Conseillers municipaux : Armand Roulin, François Jolys, Julien Bazin, Louis Valais, Ferdinand Laîné, Jean Chantebel, Alexis Boucault, Louis Moreau, Louis Beaudouin, Jean Tessier. Absent : M. François Salliot, excusé. M. Louis Valais proclamé Maire (9 voix). M. Julien Bazin proclamé Adjoint (8 voix).

**3 juin 1945 à 9 heures (p. 173, 174)**

-Pétition des usagers du chemin rural n° 2, du Mottay, protestant contre le dépôt dans le chemin de tronc d'arbres devant être débités. Le Conseil décide d'enjoindre à M. Beaudouin, charron au bourg, d'enlever tous les pieds d'arbre déposés sur le chemin avant le 17 juin.

-Désignation d'une Commission chargée de la répartition, d'une part, des impositions et d'autre part, des bons d'engrais, ficelle, carburants, etc. et des produits utiles à l'agriculture : la Chambre syndicale.

-Dossier d'assistance aux vieillards présentée par Mme Vve, au Bourg. Avis favorable.

-Lettre de M. le Maire de Martigné concernant la demande de rattachement au réseau rural électrique de Martigné de diverses exploitations agricoles d'Eancé. Il désire savoir par qui seraient financés, le cas échéant, les travaux de raccordement envisagés. Le Conseil décide de s'adresser au Génie rural afin de savoir si les travaux en question seraient définitifs, auquel cas la commune pourrait les prendre à sa charge : ou, au contraire, s'ils devraient être refaits au moment de l'électrification générale des écarts de la commune. Dans ce cas, les particuliers devraient s'engager à payer les frais du branchement provisoire.

**24 juin 1945 à 8 heures (p. 174 à 176)**

-Désignation des personnes susceptibles de faire partie du Jury : MM. Jean Chantebel fils, Louis Valais, Louis Hunault, Alphonse Théaudière.

-Désignation des membres de la Commission des impôts directs. Présentation de 12 titulaires et 12 suppléants. *Titulaires domiciliés dans la commune* : Emile Cochin, Emile Valotaire, Eugène Maussion, Louis Legros, Joseph, Félix Soulas, Jean Marie Desmottes, Jean Marie Brizard, Emile Colas, Jean Hamard. *Titulaires domiciliés en dehors de la commune* : Francis Mallier, Henri Maillard (Pouancé). *Suppléants domiciliés dans la commune* : Louis Henry, Ange Bodin, Auguste André, Julien Bazin, Mathurin Vallais fils, Pierre Bouvry, Victor Esnault, Henri Vallais, Francis Gohier, Emile Malaunais. *Suppléants domiciliés en dehors de la commune* : Louis Hubert, Villepôt et Francis Labbé, Forges-la-Forêt.

-Désignation délégués liste électorale : MM. Auguste Bannetel, Joseph Crosnier, Hyacinthe Mouëzy.

Lettres de M. l'Ingénieur en chef du Génie rural et de M. Hairault, adjudicataire des travaux de construction du chemin rural n° 2 : M. Hairault étant dans l'impossibilité d'achever la construction du C.R. n° 2 aux prix prévus dans son marché, en raison de l'augmentation des prix des salaires, des matériaux, des transports, demande la résiliation de son marché. Le Conseil décide de faire reprendre néanmoins et le plus vite possible les travaux de construction du C.R. n° 2.

**15 juillet 1945 à 8 heures (p. 176, 177)**

- Pour terminer les travaux de construction du C.R. n° 2, il faudrait que la commune se substitue à l'entrepreneur pour prendre la direction des travaux, embaucher des ouvriers, trouver des moyens de transport, etc. Cette façon de faire amènerait en pratique de nombreuses difficultés qui risqueraient de retarder l'exécution des travaux. Le Maire propose au Conseil de confier l'exécution des travaux à un homme de l'art : M. Téhel, entrepreneur à Eancé. Celui-ci devra exécuter, aux tarifs syndicaux, les travaux suivants : 1. Réfection du terrassement abandonné depuis 3 ans. 2. Transport de la pierre appartenant à la commune et restée sur carrière. 3. Fourniture et transport de la quantité de pierre nécessaire pour terminer le chemin. 4. Epannage de la pierre et cylindrage.

**12 août 1945** à 8 heures 30 (p. 177 à 179)

-M. le Maire fait connaître à l'assemblée que M. le Garde des Sceaux fait procéder actuellement à l'étude d'un projet portant suppression de justices de paix et leur remplacement au rattachement à une justice de paix située dans un centre important et éloigné. Il expose à l'assemblée les difficultés sans nombre qui résulteraient de l'exécution de ce projet. En effet, le juge de paix est un magistrat essentiellement conciliateur qu'il importe de maintenir le plus près possible des justiciables soit à leur poste actuel, soit à leur poste de binage et ce, surtout en raison des conseils judiciaires et éclairés qu'ils peuvent donner, ainsi que leurs greffiers, aux justiciables, en leur évitant un long et quelquefois pénible déplacement. En ce qui concerne les municipalités, les inconvénients seraient encore plus grands, car ils obligerait les Maires et les membres des différentes Commissions cantonales que préside le juge de paix (commission d'assistance, commission pour la liste de préparation du jury criminel, commission des soutiens de famille, commission des baux ruraux, commission de coordination des œuvres sociales...) à faire de longs et coûteux déplacements. Le Conseil demande le maintien du système actuel qui a donné satisfaction jusqu'à ce jour.

**9 septembre 1945** à 8 heures (p. 179)

-Dossier d'assistance aux vieillards. Avis favorable.

-Emprunt à C.T. de 3 % auprès de particuliers pour les travaux du chemin rural n° 2.

**4 novembre 1945** à 8 heures (p. 179 à 184)

-Les comptes.

-Délégués au Syndicat d'électrification : Louis Valais et François Jolys.

-Dossier d'assistance gratuite. Avis défavorable.

**18 novembre 1945** à 8 heures (p. 185, 186)

-Emprunt à la Caisse des dépôts et consignations au taux de 3,90 % afin de rembourser les particuliers.

**8 décembre 1945** à 8 heures (p. 187)

-Désignation de 2 artisans chargés de procéder à la révision des listes électorales de la Chambre des métiers d'Ille-et-Vilaine pour 1946 : Auguste Bannetel, cordonnier au Bourg, Ferdinand Mérel, menuisier au bourg.

-Désignation de 2 propriétaires et 2 fermiers pour les Commissions paritaires : Auguste Montharoul et Jean Marie Brizard, propriétaires exploitants à Eancé ; Jean-Baptiste Boucault et Louis Beaudouin.



